

## • La diplomatie scientifique : un concept encore à inventer ?

Corinne Brunon-Meunier,  
directrice générale déléguée de l'IRD, Marseille, France

---

### Mise en contexte

La diplomatie scientifique est un concept relativement nouveau<sup>1</sup>. Si les liens entre science et pouvoir politique ont toujours existé, la théorisation, ou du moins la formalisation, du rôle de la science dans l'action extérieure des États et au sein des organisations internationales est récente. À travers le monde, assez peu d'organismes publics ou privés, des *think tanks* aux organisations internationales, en passant par les ministères, les universités et les établissements de recherche, ont travaillé sur ce concept. Pourtant, elle est une pièce importante pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), dont de nombreuses cibles (en particulier celles de l'ODD 17, « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement ») ne sont atteignables qu'à travers une collaboration entre les nations.

---

#### Contact

corinne.brunon-meunier@ird.fr

#### Pour aller plus loin

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/l-agenda-2030-du-developpement/article/l-agenda-2030-et-les-objectifs-de-developpement-durable-odd>

## Une faible appropriation de la diplomatie scientifique

Plusieurs facteurs expliquent l'appropriation encore relativement faible de la diplomatie scientifique (DS). Tout d'abord, il existe des définitions plurielles. Pour certains, la DS sert d'abord les intérêts, les principes et valeurs d'un pays. Il s'agit de promouvoir la qualité de la recherche du pays sur le plan international, ses instituts, ses réseaux, ses chercheurs, leurs travaux et succès aux appels d'offres internationaux, les fronts de science qui lui importent, en s'insérant dans les organismes et réseaux scientifiques internationaux, voire en les créant. De façon souvent concomitante, la DS est également mobilisée dans le cadre de la diplomatie d'influence d'un pays (« attractivité », « *soft power* », « réarmement »), qui oriente sa coopération scientifique et universitaire vers des partenaires ciblés pour maintenir et/ou forger liens et alliances, affronter la concurrence, attirer sur son territoire des chercheurs, enseignants et étudiants. Enfin, la DS contribue à l'interaction scientifique au niveau mondial, aux négociations internationales, au travail de régulation des échanges (protection et partage de données, par exemple) et d'adoption de normes dans les différents champs du développement économique, social, climatique et environnemental. Elle promeut ainsi des valeurs universelles et une coopération scientifique internationale pacifique en réponse aux besoins de l'humanité.

Un autre facteur de la faible appropriation de la DS tient à ce qu'elle fait intervenir une diversité

d'acteurs. La DS se conçoit comme une interaction entre les mondes scientifique et diplomatique : ces mondes s'avèrent très différents, tant dans la formation initiale des personnes que dans leurs structures, leurs statuts, leurs normes, leurs pratiques et modes de fonctionnement respectifs. Se comprendre pour agir ensemble, dans des cadres communs, n'est pas acquis d'avance. Ce premier cercle d'interactions doit être élargi à d'autres cercles d'acteurs des relations internationales. Il existe des objectifs différents selon la priorité donnée à telle ou telle définition de la DS, et la question de la subordination des objectifs les uns aux autres se pose fréquemment. La défense d'un nouvel objet de coopération scientifique au niveau international est jugée essentielle par les milieux scientifiques, mais peut ne pas l'être par les appareils diplomatiques. À l'inverse, les responsables diplomatiques ne parviennent pas toujours à trouver auprès des institutions scientifiques les outils et les alliés pour leurs objectifs. Toutefois, sous l'effet des crises, les objectifs convergent de plus en plus, comme l'a montré la pandémie de Covid-19. La DS, en réunissant scientifiques, négociateurs et décideurs dans des enceintes communes, a pu faciliter, au niveau international, le dialogue entre pouvoirs publics et, dans chaque pays, entre composantes de la société (en favorisant échanges de savoirs, compréhension et acceptation des politiques de santé publique par les populations par exemple). Cette rencontre entre science et diplomatie mériterait cependant d'être plus structurée, plus fréquente et, partant, plus productive.

## Mieux insérer la science dans le jeu des relations internationales

Face à la dégradation de l'état de la planète et à l'urgence de la transition écologique au Sud comme au Nord, il est urgent d'associer les chercheurs dans le monde et leurs tutelles politiques aux décideurs économiques et aux sociétés civiles pour la promotion de valeurs universelles et de la préservation des biens publics mondiaux. Les enjeux et les multiples crises liés à la santé mondiale, au dérèglement climatique, à la perte de la biodiversité ont provoqué une « envie de science », mais aussi des distorsions d'image dans les opinions publiques. De plus, la compétition internationale entre économies, des perceptions différentes des modes de pouvoir, du rôle des sociétés et de la place des individus rendent cette insertion instable. Pour y remédier, la DS, en tant qu'expression politique d'États et d'organisations démocratiques, devrait constamment postuler que la science accompagne les politiques publiques, dans chaque pays et au cours des négociations interétatiques, pour trouver les réponses aux défis planétaires. Des modalités de cet accompagnement existent (par exemple la participation dans les COP et autres forums internationaux ; la rédaction de rapports et *policy briefs* sur l'état des connaissances, dans la ligne des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Giec] et de l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services [IPBES]). La recherche est mobilisée différemment selon les États, en fonction de la place donnée aux institutions et centres de recherche dans chaque pays, et des budgets publics qui y sont consacrés. La question de la mobilisation de ressources humaines et

des sources de financement (auprès des grands bailleurs internationaux entre autres) devient donc primordiale pour rendre effective cette DS, notamment au Sud (afin que les scientifiques aient les moyens de produire et diffuser davantage de connaissances et de participer aux événements internationaux pour faire entendre leurs voix). Il faut aussi veiller à l'éthique et à l'autonomie de la recherche, aux libertés académiques et à la sécurité des chercheurs et chercheuses, lorsqu'ils sont conviés à contribuer à l'agenda international, dans un contexte où les sciences et les technologies sont devenues des enjeux de compétition géopolitique internationale acharnée. L'accès aux données, leur partage, leur utilisation, de même que l'interdisciplinarité et « l'intersectorialité » dans la recherche, en associant les sociétés civiles et leurs groupements, créent des nouvelles dynamiques qui se surimposent de manière croissante aux anciens réseaux/pouvoirs/féodalités et bousculent les hiérarchies. En France, la DS portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (voir la feuille de route sur l'influence de la France, novembre 2021) est étroitement couplée à la coopération universitaire. La DS participe au rayonnement de la France et à son influence (partie prenante de la réalisation des ODD, de nouvelles stratégies géographiques, d'actions de « diplomatie publique ») et à l'élaboration des positions françaises et européennes en vue des négociations internationales (par exemple, les COP, G7, G20, etc.). La DS adhère à la « charte UE de valeurs et principes pour renforcer la coopération scientifique internationale » adoptée par la « déclaration de Marseille » (8 mars 2022). Dans cette contribution, une place particulière est réservée à la science de la durabilité, qui fournit un cadre scientifique pour le dialogue science/société.

## La diplomatie scientifique, un concept à dépasser en pensant le « pouvoir de la science » ?

La science prend en compte la complexité du vivant, de notre planète et du cosmos et, de ce fait, ne connaît pas, ne devrait pas connaître, de frontières. Les chercheurs sont, quant à eux, dépendants des frontières et des systèmes politiques où ils exercent ; la recherche publique et ses institutions relèvent de politiques publiques et de tutelles administratives définies. Les chercheurs peuvent être appelés à mettre leurs travaux au service d'ambitions politiques disruptives ; la science est alors vue comme un instrument de pouvoir. Mais les avancées scientifiques n'obéissent pas à des règles, des espaces et des temporalités préétablis, et ne reçoivent pas toujours l'accueil le plus efficient dans la sphère politique. D'où la volonté des scientifiques de voir leur autonomie respectée, de mettre en avant partage de connaissances,

nouveaux paradigmes, nouvelles règles éthiques internationales régissant leurs professions et activités. Les chercheurs détiennent un pouvoir singulier, leurs découvertes rendent souvent compte de réalités différentes des visions, principes et normes connus. À l'avant-garde, ils deviennent des acteurs à part entière du changement de l'ordre international. Le reconnaître permettrait de conjuguer ce « pouvoir transformateur » avec la production de normes internationales et la défense de valeurs protégeant individus et écosystèmes pour affronter les défis planétaires. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de créer de nouveaux instruments, à l'initiative des scientifiques eux-mêmes, pour renforcer la DS. Du suivi continu des engagements politiques à la montée en puissance du dialogue science/société, des coalitions d'acteurs des transitions à la mise en lumière des réseaux travaillant aux solutions pour le développement durable sur notre planète, la créativité doit être au rendez-vous.

### À RETENIR

La diplomatie scientifique, concept relativement nouveau dans les relations internationales, mobilise des domaines, des acteurs et des objectifs très divers, qui ne sont pas toujours compatibles. Son appropriation par les principaux intéressés, chercheurs et diplomates, s'avère incomplète. Pourtant l'insertion de la science dans le jeu des relations internationales est essentielle pour faire face aux crises géopolitiques, climatiques, sanitaires et forger des solutions durables urgentes. Une DS repensée, qui reconnaîtrait le pouvoir transformateur de la science et refonderait le dialogue entre scientifiques, décideurs politiques et économiques, est nécessaire. Au-delà des particularismes, c'est le prix à payer pour consolider ensemble une vision globale de la trajectoire soutenable de notre planète.

# SCIENCE DE LA DURABILITÉ

COMPRENDRE, CO-CONSTRUIRE, TRANSFORMER

Volume 2

Réflexion collective coordonnée  
par Olivier Dangles et Marie-Lise Sabrié

IRD Éditions

Institut de recherche pour le développement  
Marseille, 2023

Suivi de coordination D2S des fiches : Claire Fréour et Magali Laigne  
Coordination éditoriale : Marie-Laure Portal-Cabanel et Corinne Lavagne  
Relecture : Stéphanie Quillon  
Couverture, maquette et mise en page : Charlotte Devanz

Photo de couverture : Peinture rupestre, Cueva de los Manos, Argentine.  
© IRD/O. Dangles - F. Nowicki/*Une Autre Terre*

Photo p. 14 : Pêche à l'épervier : lancer du filet (Nouvelle-Calédonie).  
© IRD/P. Dumas

Photo p. 52 : Travail de labour à la charrue (Maroc).  
© IRD/G. Michon

Photo p. 86 : Lancement de l'observatoire participatif de la vulnérabilité  
à l'érosion : formation des écogardes (Anjouan, Comores).  
© IRD/N. Mirhani

Photo p. 112 : Carte modélisée montrant les dégâts causés par une inondation  
et la réussite ou l'échec des mesures préconisées (Madagascar).  
© IRD/Didem/Rijasolo

Photo p. 138 : Atelier du LMI Rice sur l'amélioration du riz face  
aux contraintes du changement climatique.  
© IRD/F. Carlet-Soulages

Photo p. 164 : Animation graphique du réseau franco-brésilien pour  
le développement durable de la région semi-aride du Nord-Est (ReFBN) (Brésil).  
© IRD/M. Disdier

Publication en libre accès selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0, consultable à  
l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Elle autorise toute diffusion de l'œuvre, sous réserve de mentionner les auteurs et les éditeurs et d'intégrer un lien  
vers la licence CC By-NC-ND 4.0. Aucune modification n'est autorisée et l'œuvre doit être diffusée dans son  
intégralité. Aucune exploitation commerciale n'est autorisée.



© IRD, 2023

ISBN papier : 978-2-7099-2979-0

ISBN PDF : 978-2-7099-2980-6